

Image not found or type unknown



## Terrain à vendre près cimetière

Par **sophie56**, le **23/09/2008** à **14:45**

je possède un terrain en zone NAb de 1280 m2.  
Je souhaiterais le mettre en vente.  
La mairie m'a dit il y a quelques temps qu'elle souhaiterait y agrandir le cimetière sans jamais rien faire par écrit.  
Puis je le mettre en vente?  
Comment cela va t il se passer si la mairie fait valoir son droit de préemption?  
Dans quelles limites peut elle le faire, sachant qu'elle a un terrain communal beaucoup plus grand que le mien devant le cimetière. (env 4000m2) ?  
Merci